

I. LE CONTEXTE ÉOLIEN

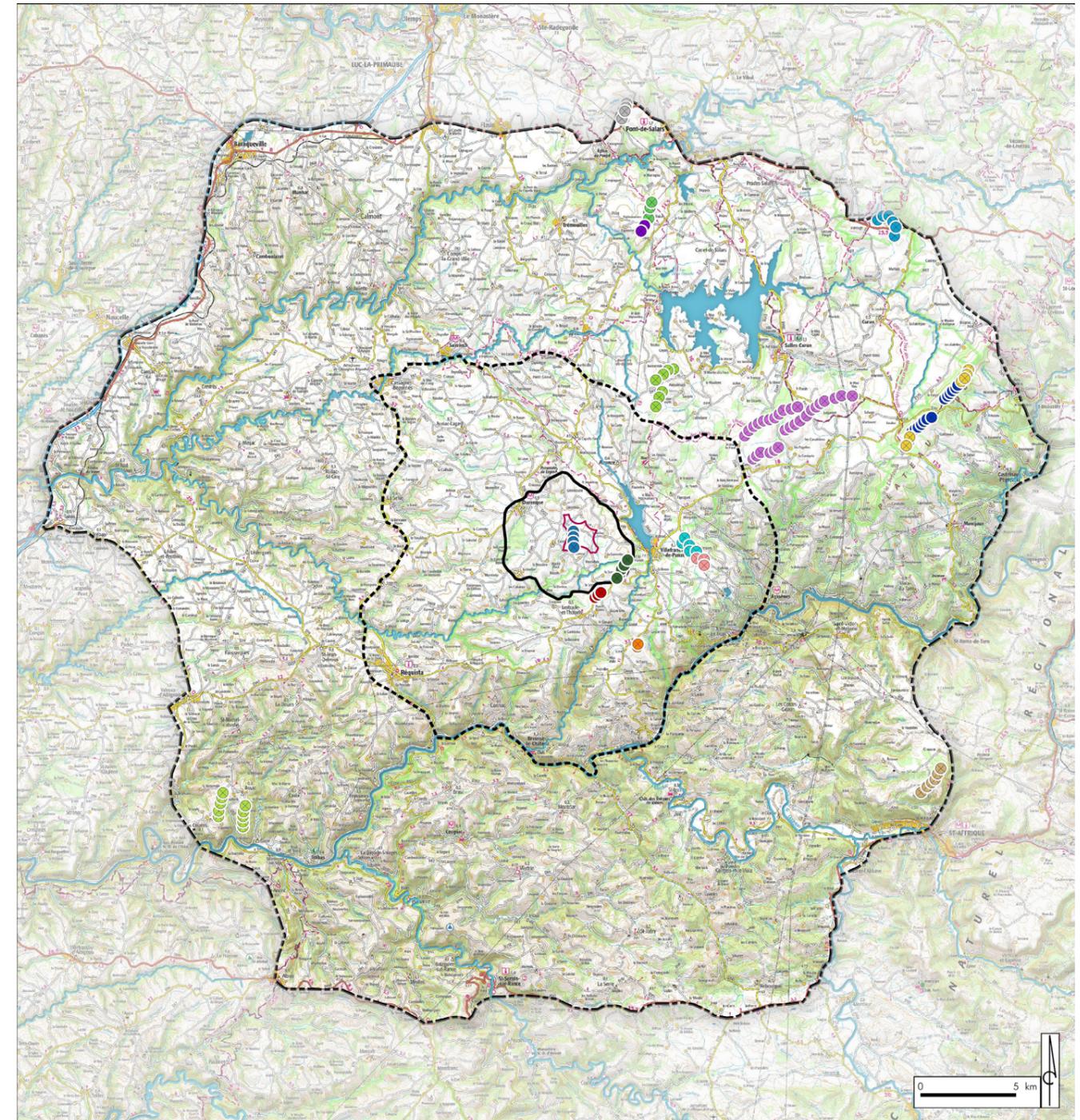
Le projet s'insère dans un territoire où l'éolien est déjà bien développé. En effet, il est possible de dénombrer 90 mâts, répartis sur 12 parcs éoliens en fonctionnement. A ces 90 éoliennes s'ajouteront bientôt 7 autres à Castelnau-Pegayrols. Ainsi, parmi ces parcs, 9 sont implantés à l'échelle éloignée, 4 à l'échelle rapprochée et le parc de Lestrade-et-Thouels s'inscrit à l'échelle immédiate. Situés aux échelles éloignée et rapprochée, les parcs en instruction de Lévézou-Pareloup et Lespigue sont également pris en compte dans l'analyse.

Les parcs sont listés dans le tableau ci-dessous (du plus proche au plus lointain)

Nom du parc	Statut	Nombre d'éoliennes	Hauteur totale en bout de pale	Commune
● Lestrade-et-Thouels	Existant	5	120	Lestrade-et-Thouels (12)
● Lespigue	En instruction	3	126	Lestrade-et-Thouels (12)
● Ayssènes	Existant	5	122	Ayssènes (12)
● Le Truel	Existant	3	122	Le Truel (12)
● Broquiès	Existant	2	95	Broquiès (12)
● Lévézou-Pareloup	En instruction	8	150	Salles-Curan (12)
● Salles-Curan	Existant	29	125	Salles-Curan (12)
● Canet-de-Salars	Existant	2	125	Canet-de-Salars (12)
● Pont-de-Salars	Existant	4	125	Pont-de-Salars (12)
● Castelnau-Pegayrols	Autorisé	7	100	Castelnau-Pegayrols (12)
● Castelnau-Pegayrols	Existant	13	100	Castelnau-Pegayrols (12)
● Flavin La Bouleste II	Existant	5	130	Flavin (12)
● Faydunes	Existant	6	125	Saint-Affrique (12)
● La Garrigade et Puech d'Al Lun	Existant	10	125	Assac (81)
● Viarouge	Existant	6	125	Ségur (12)

Illustration 44 : Carte du contexte éolien et du projet du Puech de Senrières

Source : : IGN (SCAN 100) / BD Carthage / DREAL Occitanie / Réalisation : Artifex



Légende

Aires d'étude redéfinies

- Echelle éloignée
- Echelle rapprochée
- Echelle immédiate
- Site d'étude

- Projet du Puech de Senrières

Contexte éolien

Existant

- Ayssènes
- Broquiès
- Canet-de-Salars
- Castelnau-Pegayrols
- Faydunes

- La Garrigade et Puech d'Al Lun
- Le Truel
- Pont-de-Salars
- Salles-Curan
- Viarouge

- Lestrade-et-Thouels
- Flavin La Bouleste II

Autorisé

- Castelnau-Pegayrols

- ###### En instruction
- Lespigue
 - Lévézou-Pareloup

II. CRITÈRES DE SÉLECTION DES POINTS DE VUE POUR LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

La sélection des points de vue utilisés pour les photomontages se base sur les enjeux établis dans l'état initial :

- ENJEUX PAYSAGERS : Points de vue illustrant un paysage emblématique des unités paysagères,
- ENJEUX DYNAMIQUES : Points de vue illustrant les vues depuis les axes de transport structurant le territoire (autoroute, route, voie ferrée et ligne LGV...).
- ENJEUX SOCIAUX : Points de vue illustrant le paysage quotidien des habitants et usagers autour du site du projet (franges résidentielles, hameaux, bourgs...).
- ENJEUX PATRIMONIAUX : Points de vue dans ou à proximité d'éléments patrimoniaux (Monuments historiques classés ou Inscrits) et/ou de secteurs patrimoniaux (Sites classés ou inscrits, ZPPAUP, AVAP..) qui donnent à voir de la visibilité ou de la covisibilité avec le site du projet.
- ENJEUX UNESCO : Points de vue illustrant les vues dans ou à proximité de sites UNESCO.
- ENJEUX TOURISTIQUES : Points de vue illustrant des sites et parcours touristiques à forte reconnaissance locale (base de loisirs, étapes de circuits de randonnée, attractions, belvédères localisés ou curiosités touristiques).

A ces enjeux s'ajoute un enjeu sur l'éolien afin de prendre en compte les effets cumulatifs (parcs existants), cumulés (parcs existants et en projet) et la saturation visuelle.

- ENJEUX ÉOLIENS : Point de vue illustrant l'insertion du projet au sein des parcs éoliens existants ou en projet.

Cette sélection de 30 photomontages ne peut couvrir l'ensemble des enjeux identifiés mais en étant la plus exhaustive possible, elle donne à voir les principaux (et plus importants) enjeux du territoire. Elle est complétée par 2 coupes.

Les points sont présentés en suivant, par échelle.

III. LES EFFETS DU PARC ÉOLIEN DU PUECH DE SENRIÈRES AUX DIFFÉRENTES AIRES D'ÉTUDES

1. Les effets visuels, cumulatifs et cumulés

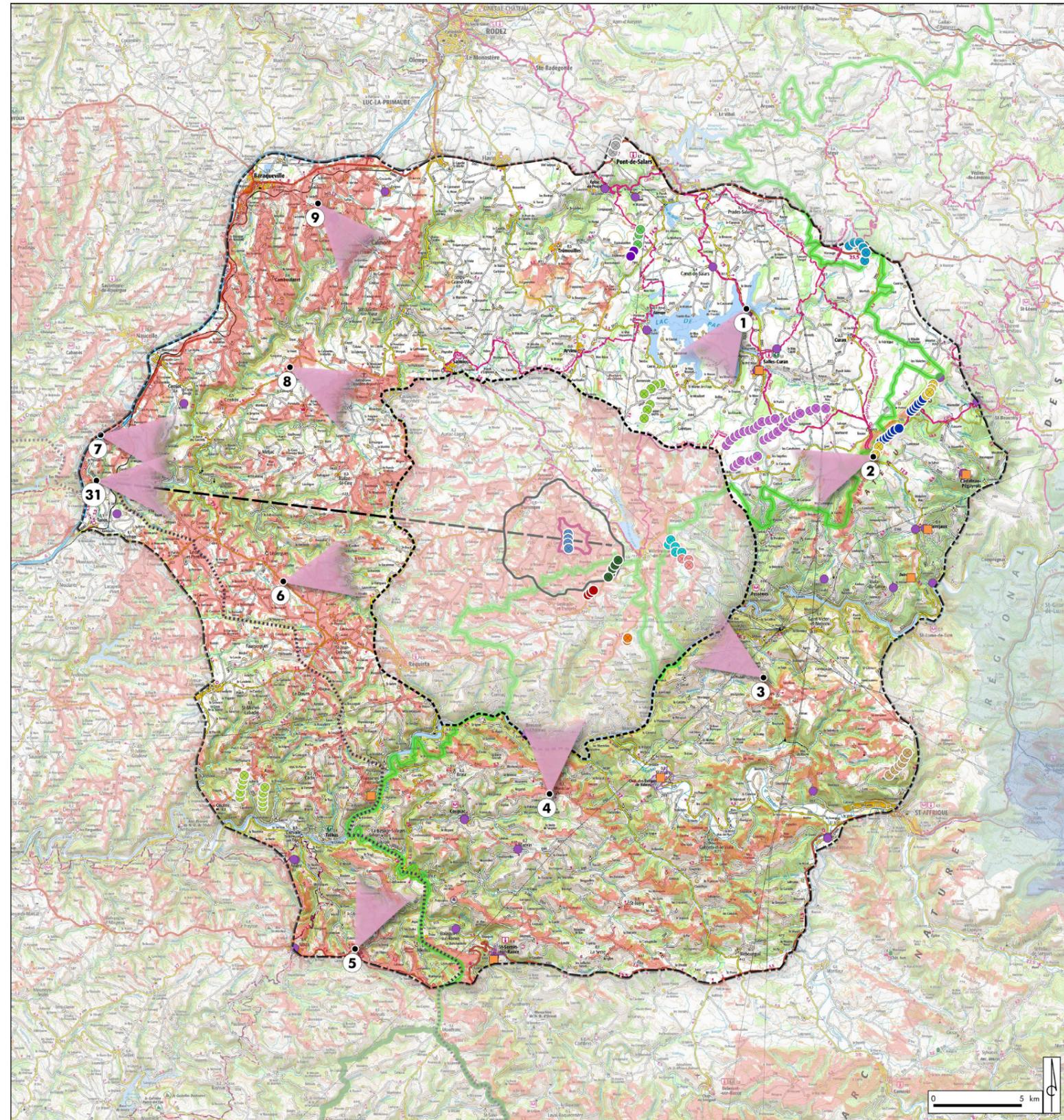
Les photomontages présentés en suivant par échelle permettent de rendre compte des effets visuels du parc éolien du Puech de Senrières sur les paysages dans lesquels il s'insère. Ils permettent également de traiter ses relations avec les parcs existants et autorisés, afin de déterminer les effets cumulatifs, ainsi qu'avec les parcs en instruction pour déterminer les effets cumulés.

Les effets visuels, cumulatifs et cumulés pour chaque point de vue seront traités sur une double-page présentant la localisation du point de vue, des données techniques (coordonnées, éoliennes la plus proche et la plus lointaine, nombre d'éoliennes visibles), les types d'enjeux illustrés, ainsi que les photomontages. 2 types de photomontages seront présentés : une esquisse brute qui localise les parcs modélisés sans tenir compte des éventuels écrans visuels (relief, végétation, urbanisation) et le photomontage réaliste coupé à 120° puis à 60° pour se rapprocher de la réalité perçue par l'œil humain. Afin de simplifier l'analyse et la comparaison avec et sans le parc, les panoramas présentés à l'état initial sont repris.

1.1. Les photomontages à l'échelle éloignée

Illustration 45 : Carte de localisation des points de vue choisis pour les photomontages et de la coupe à l'échelle éloignée

Source : IGN (SCAN 100) / Base Mérimée / DREAL Occitanie / Réalisation : Artifex



1.1.1. Localisation des points de vue

La carte ci-contre localise les points de vue utilisés à l'échelle éloignée pour la réalisation des photomontages servant à mesurer les effets produits par le parc éolien du Puech de Senrières.

Ce sont les différents modes de perception des éoliennes et les effets produits qui seront analysés par le biais de ces 9 photomontages et d'une coupe.

Les points de vue se répartissent tout autour de l'aire et illustrent les perceptions depuis les lieux fortement fréquentés tels que les routes départementales principales (D 999, D 993, D 10, D 888, D 83), les sites touristiques (Lac de Pareloup), les belvédères importants (château des Costes-Gozon, château d'eau de Montclar) et autres lieux emblématiques (Viaduc du Viaur).

1.1.2. Les données techniques

Le tableau suivant regroupe les données techniques des photomontages et points de vues présentés en suivant pour l'échelle éloignée

Numéro de la prise de vue	Commune	Localisation	Enjeux						X L93	Y L93	Date de prise de vue	Saison	Éolienne la plus proche	Distance de l'éolienne la plus proche (km)	Éolienne la plus éloignée	Distance de l'éolienne la plus éloignée (km)	Nombre d'éoliennes visibles
			Paysager	Territorial	Éolien	Patrimonial	UNESCO	Touristique et culturel									
1	Salles-Curan	D 993, Lac de Pareloup	x	x	x			x	682341	6346136	06/2019	Été	E1	16,23	E4	16,88	0
2	Castelnau-Pegayrols	D 993, proche « Bouloc »	x	x	x			x	689521	6337773	06/2019	Été	E1	17,81	E4	18,01	0
3	Les Costes-Gozon	Belvédère des Ruines du château	x		x			x	683312	6325287	06/2019	Été	E4	13,23	E1	13,73	4
4	Montclar	Belvédère du château d'eau	x		x			x	671204	6318713	06/2019	Été	E4	13,91	E1	14,75	4
5	Curvalle	D 999, embranchement vers Plaisance	x	x	x				660202	6309954	06/2019	Été	E4	25,65	E1	26,38	4
6	Ledergues	D 10, « La Guiraudié »	x	x	x				656142	6330725	06/2019	Été	E4	16,24	E1	16,34	4
31	Tauriac-de-Naucelle	Aire de repos sur la D 888	x	x	x	x	x	x	645571	6336427	13/01/2020	Hiver	E1	26,85	E4	26,98	0
7	Tauriac-de-Naucelle	D 888, proche « Cros »	x	x	x				645807	6339007	06/2019	Été	E1	27,03	E4	27,24	4
8	Centrès	D 83, « La Roque »	x	x	x				656519	6342834	06/2019	Été	E1	18,34	E4	18,8	4
9	Manhac	Table d'orientation	x		x			x	658106	6352091	06/2019	Été	E1	23,42	E4	24,11	4

1.1.3. Synthèse des enjeux

Le tableau suivant reprend les enjeux identifiés à l'échelle éloignée

Thématique	Enjeu retenu	Niveau d'enjeu	Panoramas
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Les Ségaldas	Moyen	5, 6, 7, 8, 9, 31
	Les Monts du Lévézou	Fort	1, 2
	Les Avants-Causse	Fort	
	Le Rougier de Camarès	Fort	3, 4
LOGIQUES TERRITORIALES - ENJEUX TERRITORIAUX	Les vallées profondes (Tarn, Rance, Dourdou, Céor, Muze)	Fort	
	Les boisements	Moyen	
	Les villages de plateau et de micro-plateau	Fort	
	Les villages de pente	Fort	
	Les villages étagés	Moyen	
	Les villages perchés	Fort	
	Les villages perchés de vallée	Moyen	
	Les villages de vallée	Faible	
	La N 88	Fort	7
	La D 888, la D 911 et la D 999	Fort	5, 7
	Les départementales principales (D 902, D 993, D 10, D 25, D 56, D 83, D 903, D 44, D 31,...)	Moyen	1, 2, 6, 8
	Les départementales secondaires (D 522, D 549,...)	Faible	
	Les voies communales	Faible	
	La voie ferrée	Moyen	
Les pistes agricoles et forestières	Faible		
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIENS	Les parcs éoliens existants	Fort	2, 3, 4, 5, 6
	Les parcs éoliens autorisés	Fort	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
	Les parcs éoliens en instruction	Fort	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
	La saturation visuelle	Fort	
PATRIMOINE PROTÉGÉ - ENJEUX PATRIMONIAUX	Les châteaux, églises et viaducs MH 5, MH 8, MH 10, MH 11, MH 12, MH 14, MH 15, MH 19, MH 22, MH 24, MH 25, MH 26, MH 31, MH 33, MH 36, MH 39, MH 40, MH 41, MH 42, MH 45, MH 48, MH 49	Très fort	31
	Les maisons, hôtels, fermes, halles, portes, ponts, oratoires, sanctuaires, évêchés, prieurés, pressoirs, sites archéologiques, réseaux hydrauliques médiévaux MH 6, MH 7, MH 9, MH 13, MH 16, MH 20, MH 21, MH 23, MH 28, MH 29, MH 30, MH 32, MH 34, MH 35, MH 37, MH 38, MH 43, MH 44, MH 46, MH 47	Fort	
	Les croix et dolmens MH 17, MH 18, MH 27	Moyen	
	Les arbres remarquables d'Arviou et Faussergues, les villages de charme (Brousse-le-Château, Saint-Izaire, Calmont, Saint-Sernin-sur-Rance) et leurs abords SC 1, SC 2, SI 1, SI 2, SI 3, SI 4	Fort	
	Terrain en bord de nationale - SI 5	Moyen	
UNESCO - ENJEUX SUR LA V.U.E.	Le viaduc du Viaur - Futur candidat à l'UNESCO	Fort	31

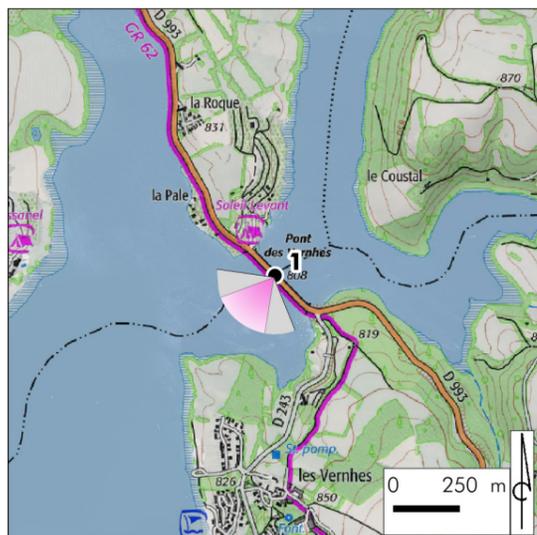
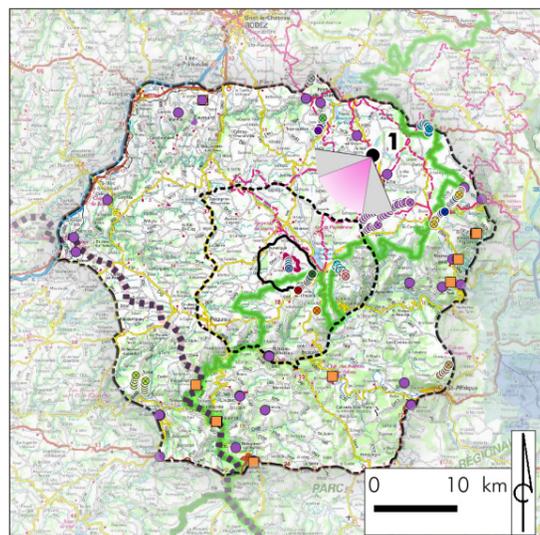
Thématique	Enjeu retenu	Niveau d'enjeu	Panoramas
DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET CULTURELLES - ENJEUX TOURISTIQUES ET CULTURELS	Les pôles dynamiques (Baraqueville, Saint-Affrique)	Fort	
	Les " Stations vertes " (Salles-Curan, Trébas)	Fort	
	Les villages de caractère reconnus (Saint-Izaire, Calmont, Saint-Sernin-sur-Rance)	Fort	
	Le patrimoine bâti remarquable (commanderie, tours, églises, abbayes, châteaux)	Fort	
	Le viaduc du Viaur	Fort	31
	Les ponts de pierre	Faible	
	Les sites naturels remarquables (Les Raspes du Tarn, Les Cascades des Baumes)	Fort	
DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET CULTURELLES - ENJEUX TOURISTIQUES ET CULTURELS	Les sites naturels remarquables d'importance moindre (Les Rochers du Diable)	Moyen	
	Les espaces naturels sensibles (Tourbière des Founs, observatoire du lac de la Gourde)	Fort	
	Les sites d'activités de pleine nature (escalade, canoë-kayak, canyoning,...)	Fort	
	Les lacs et bases de loisirs	Moyen	1
	Les lacs, étangs et rivières de pêche	Moyen	
	Les belvédères remarquables (Vierge des Lacs, Château ruiné, Gozon, Peyralbe, Roc de Miramont)	Fort	3
	Les belvédères tournés vers les vallées (La Romiguière, Le Roc de Saint-Jean,...)	Moyen	
	Les points de vue d'importance moindre (Manhac, Montclar)	Moyen	4
	Le GR 62	Fort	1
	Le GRP Tour des Monts et Lacs du Lévézou	Fort	
	Le " Tour du Tarn à cheval "	Moyen	
	Les petits sentiers de randonnée	Moyen	
	Le Parc naturel régional des Grands Causses	Fort	2, 3, 4

1.1.4. Les photomontages

Les pages suivantes présentent les photomontages et la coupe réalisés pour l'étude paysagère et patrimoniale du parc éolien du Puech de Senrières.

POINT DE VUE 1. SALLES-CURAN - D 993, LAC DE PARELOUP

LOCALISATION



Légende

Aires d'étude redéfinies

- Echelle éloignée
- Echelle rapprochée
- Echelle immédiate
- Site d'étude

Point de vue

Projet du Puech de Senrières

Contexte éolien

Existant

- Ayssènes
- Broquiès
- Canet-de-Salars
- Castelnaud-Pegayrols
- Faydunes
- La Garrigade et Puech d'Al Lun
- Le Truel
- Pont-de-Salars
- Salles-Curan
- Viarouge

Autorisé non construit

- Castelnaud-Pegayrols

En instruction

- Lespigue
- Lévézou-Pareloup

Tourisme

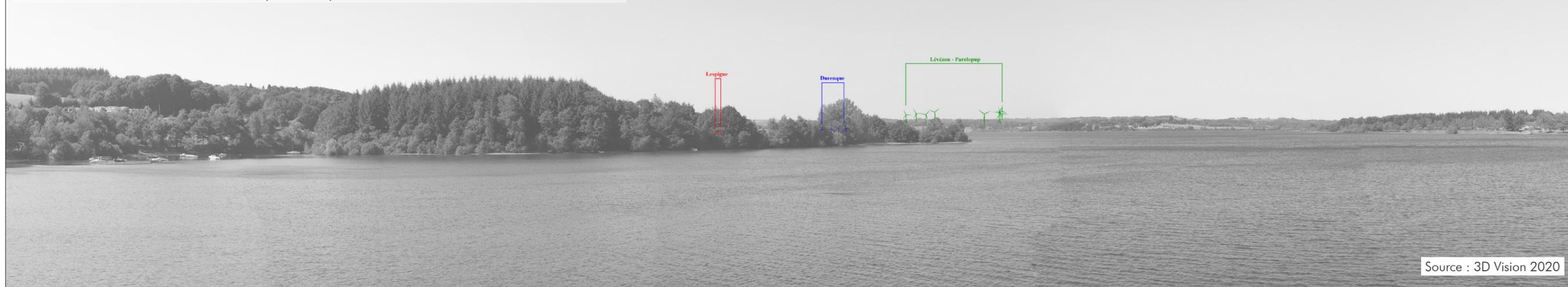
- PNR des Grands Causses
- GR
- GRP
- PR

Patrimoine

- MH classé
- MH inscrit
- Site classé
- Site inscrit

DONNÉES TECHNIQUES					ENJEUX					
X L93	Y L93	Éolienne la plus proche	Éolienne la plus éloignée	Nombre d'éoliennes visibles	Paysager	Territorial	Éolien	Patrimonial	UNESCO	Touristique et culturel
682341	6346136	E1 - 16,23 km	E4 - 16,88 km	0	x	x	x			x

ESQUISSE COUPÉE À 120° - PARCS EXISTANTS, AUTORISÉS, EN INSTRUCTION ET PROJET DU PUECH DE SENRIÈRES



Source : 3D Vision 2020

PHOTOMONTAGE COUPÉ À 120° - PARCS EXISTANTS, AUTORISÉS, EN INSTRUCTION ET PROJET DU PUECH DE SENRIÈRES



Source : 3D Vision 2020

PANORAMA COUPÉ À 60° - PARCS EXISTANTS



Source : Artifex 2019

PHOTOMONTAGE COUPÉ À 60° - PARCS EXISTANTS, AUTORISÉS ET PROJET DU PUECH DE SENRIÈRES



Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

Source : 3D Vision 2020

EFFET VISUEL	NUL	EFFET CUMULATIF	NUL	EFFET CUMULÉ	NUL
<p>Depuis le lac de Pareloup, les éoliennes sont masquées en intégralité par le relief. Le parc n'a par conséquent aucun effet visuel sur ce site touristique, ainsi que sur les routes et les sentiers de randonnée (GR) qui le bordent ou le traversent.</p>		<p>Aucune éolienne n'est visible depuis ce point de vue.</p>		<p>Les éoliennes de Lévézou-Pareloup sont nettement perceptibles à l'horizon tandis que les éoliennes de Lespigue sont masquées par les reliefs, tout comme les éoliennes du Puech de Senrières.</p>	